

LE MÉCÉNAT INDISPENSABLE !

Festivillage de Sagonne ne pourrait pas continuer d'exister sans les aides financières et matérielles de nos partenaires publics et privés.

Un grand merci à tous !

Grâce à la loi du 1er août 2003 relative au mécénat culturel, vous pouvez aider financièrement notre association et bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% de votre don car Festivillage est désormais reconnu d'utilité publique par les Services fiscaux.

Vous aussi soutenez le festival !

Je souhaite devenir mécène de Festivillage de Sagonne :

Je remplis ce document et l'envoie à
Association Festivillage
3 rue de la Lande
18600 Sagonne

- Don libre de €
- Je fais un don de 60 €
En contrepartie, nous vous offrons une place au concert de votre choix.
(coût réel de votre don après réduction d'impôt : 20,5 €)
- Je fais un don de 88 €
En contrepartie, nous vous offrons deux places au concert de votre choix.
(coût réel de votre don après réduction d'impôt : 28 €)
- Je fais un don de 200 €
En contrepartie, nous vous offrons le Pass Festival Intégral (valeur 70 €)
(coût réel de votre don après réduction d'impôt : 68 €)

Vous pouvez également adhérer à l'association Festivillage pour 15 € annuel et bénéficier du tarif adhérent.

Merci de faire un chèque différent de celui des achats de places.

Pour recevoir votre reçu fiscal, veuillez nous indiquer vos coordonnées complètes.

Nom Prénom

Adresse

CP..... Ville

Montant de votre don :